

COMPTE RENDU DE LA REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL BREST

Du 28 Février 2019

COLLEGE UNIQUE

TITULAIRES

LE PLOMB Nicolas CFDT
GILLES Bertrand CFE-CGC

SUPPLEANTS

MUSCAT Sébastien CFDT
CARRIERE Guillaume CFE-CGC
LE BAIL Isabelle CFE-CGC

Diffusion :

Guillaume TETU
Direction des Ressources Humaines

Tous secrétariats

Les réponses aux DP sont disponibles sur l'intranet :

http://intranet.peopleonline3.corp.thales/rh_ts/pub/DP.cfm

et sur l'extranet (copiez/collez le lien ci-dessous):

https://portal.mythalesgroup.com/emythales/bilans_cr.html

**Pour connaître le nom de votre interlocuteur au Service Paie
ou celui de votre Responsable Ressources Humaines :**

http://intranet.peopleonline3.corp.thales/rh_ts/pub/salaire.cfm?slidid=7&idd=103071&intranlang=fr

REUNION

Ont représenté les salariés à cette réunion :

CARRIERE Guillaume	CFE-CGC
GILLES Bertrand	CFE-CGC
LE BAIL Isabelle	CFE-CGC
MADEC Christian	invité CFE-CGC

Excusés :

MUSCAT Sébastien	CFDT
LE PLOMB Nicolas	CFDT

Absents :

Ont représenté la direction à cette réunion :

Guillaume TETU	Responsable du site de Brest
Emmanuella MANCEAU	Responsable Ressources Humaines

QUESTIONS RECURRENTES DES DELEGUES DU PERSONNEL

1. Eléments Economiques

Région Paris-Ouest à fin janvier 2019 :

Les éléments ont été communiqués en séance et ne font pas l'objet d'un compte-rendu.

2. Effectifs

• Effectifs à fin Janvier 2019 : 71 dont 2 « non actif »

68 CC LOU (dont 1 contrat d'alternance)

1 Direction commerciale

2 Pôles

• Entrées/sorties

Janvier:

Entrée : 0

Sortie : 0

Prévision Février/Mars :

Entrée : 0

Sortie : 2

Effectif par site au 28/02/2019 : 70 dont 2 « non actif »

Agence Douane : 29

Nomy : 28

Naval Group : 6

Groupe CMB ARKEA : 5

• Astreinte :

Aucune astreinte

3. Collaboration autres sites

Janvier 2019 :

- De TS Brest vers d'autres sites :
 - aucun salarié
- Vers TS Brest :
 - aucun salarié
- Collaboration à distance :
 - 2 Brestois pour RIOTINTO Grenoble sur une TMA BI

- 1 Brestois pour TDMS Sophia sur une prestation Primavera
- 1 Brestois pour EDF Vélizy sur une TMA Web/BI
- 1 Brestois pour TDMS Bordeaux sur une prestation BI
- 1 Brestois pour TGS Vélizy sur une prestation BI
- 1 Brestois pour GROUPAMA Le Mans sur une prestation BI
- 1 Rennais pour TDMS Brest
- 1 collaborateur de Vélizy sur la TMA Primavera

4. Prestataires

Deux experts fonctionnels Primavera pour quelques jours de formations répartis sur l'année

Un centre de service Primavera pour quelques développements ponctuels en débordement de notre équipe.

5. Plan de charge

Période	ETP	Nb collab
Mesuré sur janvier	5	8
Prévisionnel sur février	7	8
Prévisionnel sur mars	8	9

6. Formation

Les grandes orientations du plan de formation 2019 pour le centre de compétences de Brest sont :

- Formations technologiques : Tests logiciels, Angular JS, Oracle, SQL Server, Virtualisation, Architecture Certifications AWS...
- Formations collectives technologiques
- Gestion de projet
- Développement personnel
- Management : Management d'équipe, Qualité de Vie au Travail...
- Sécurité (Equipier Première Intervention, Sauveteur Secouriste Travail, Habilitation électrique ...)

7. Locaux, Hygiène et sécurité

• CHSCT

- **Bâtiment « la Goélette »**
Test du DATI à reprogrammer.
- **Locaux site amiral Nomy**
R-A-S.
- **Exercice Incendie**
RAS

• Travaux

Bâtiment « La goélette »

- **Système de contrôle d'accès/intrusion**
La société SECURE est passée début janvier pour régler les dysfonctionnement résiduels.
Un seul dysfonctionnement constaté depuis, dysfonctionnement dû à un bug répertorié chez SECURE.
- **Perte/vol**
Rappel : En cas de pertes ou vols d'équipements Thales Services remis à un collaborateur, merci de le déclarer dans les meilleurs délais auprès du Responsable Informatique du site (Bruno LE RU).

Rappel : le prêt d'un équipement à un collaborateur est nominatif. Cet équipement n'appartient pas au collaborateur. Vous devez obligatoirement le restituer au Responsable Informatique du site qui pourra ensuite le réattribuer à un autre collaborateur.
- **Infiltration d'eau suite aux retours des pluies**
Des infiltrations d'eau ont été constatées début novembre sur la façade vitrée de l'immeuble sur les 3 étages.
Une expertise a été réalisée le vendredi 23 novembre à la demande par les propriétaires.
Les propriétaires attendent le rapport d'expertise.
La société Brit Alu devrait intervenir à partir de la seconde quinzaine de février, concernant les locaux appartenant à M. Simottel. En attente pour les 2 autres propriétaires.
Une intervention de la société Brit Alu est prévue pour la dernière semaine de février ou pour début mars.
Cette intervention aura lieu dans les locaux appartenant à M. Simottel (partie droite de chaque étage).
L'intervention sur les parties gauches des deux étages n'a pas été confirmée (en attente de décision des autres propriétaires).

Locaux site Nomy

- **Nouveaux locaux**

Des aménagements et l'installation d'un faux-plafond restent à faire dans l'aile Nord. Aucune date de travaux ne nous a été communiquée par la direction du site pour le moment.

Un problème d'étanchéité à l'air a été remonté par les équipes. Il a été signalé auprès du site de Nomy.

Nous attendons une date d'intervention.

8. Fermeture de sites & RTT

	Total RTT 2019	JRTT pris à l'initiative du salarié	JRTT pris à l'initiative de l'employeur	Pont de l'ascension Vendredi 31 mai 2019	
				RTT employeur	Abs autorisée payée
37,50h*	14	7	6	1	
38h*	11	6	5		1
1670h*	11	6	5		1
210j*	14	7	6	1	
214j*	10	3	6	1	

Les JRTT collectifs sont positionnés de la façon suivante :

Pré-positionnement par l'employeur des jours RTT communs à tous les régimes horaires :

=> Du Mardi 24 décembre 2019 au Mardi 31 décembre 2019 (5 jours)

Pour les salariés ayant 6 JRTT pris à l'initiative de l'employeur, s'y ajoute le lundi 23 décembre 2019 (1 jour)

Ce pré-positionnement pourra être modifié pour imputer notamment les JRTT employeurs prioritairement sur les jours d'inter-contrat / de fermeture clients.

TDMS :

Période estivale : du lundi 5 août au vendredi 9 août 2019 inclus (semaine 32).

Période de Noël : du jeudi 26 décembre au mardi 31 décembre 2019 inclus.

Ponts : vendredi 31 mai 2019.

La journée de solidarité est fixée le lundi 10 juin 2019.

Naval Group :

Pas d'information à ce stade.

Arkea :

Pas d'information à ce stade.

9. Divers :

- **Portail Jmythales :**

La version 5 des applications JTIME/JNOTE & JMYTHALES, qui a été ouverte cette semaine, correspond essentiellement à la refonte de l'architecture, pour obtenir de meilleures performances, répondre aux obligations de sécurité, et à la difficulté d'accès connue via internet. Cette version comprend aussi quelques corrections mineures attendues par les utilisateurs.

Il s'agit de nouvelles adresses d'accès URL, qu'il convient d'utiliser à partir du portail PeopleOnline. L'accès se fait avec le TGI et mot de passe eDIR.

- **Communication :**

Le contrat entre Thales et Microsoft a été reconduit.

Tous les détails de l'offre sont donnés à l'adresse suivante :

<https://selene.corp.thales/portal/fr/utilisateur/microsoft-office-pour-les-employes-thales-dans-le-cadre-dune-utilisation-a-domicile-offre-microsoft-home-use-program>

La campagne de migration des messageries a été effectuée. Un recensement des toutes dernières migrations à finaliser est en cours. En cas de problème, n'hésitez pas à contacter le service desk.

10. Gestion des temps

- **Astreinte/dérogation :**

Aucune astreinte/dérogation.

11. Affaires

Les informations ont été communiquées en séance.

12. RAO

Les informations ont été communiquées en séance.

QUESTIONS DES DELEGUES DU PERSONNEL CFE CGC

1. RTT et temps partiel

Pour cinq RTT employeurs posés à la suite (exemple période de Noël), comment est récupérée la demi-journée due à un salarié qui est au 4/5 et dont la journée non travaillée est répartie sur deux demi-journées ?

Réponse :

Les RTT sont proratisés pour les temps partiel et décrémentés de manière automatique, y compris pour les JRTT employeurs. En cas de situation particulière rencontrée, le salarié est invité à contacter le service paie ou son assistante RH.

2. EAA

Que se passe-t-il lorsqu'un salarié se voit notifier une « inadéquation » sur un des axes ?

Est-il prévu un plan de ralliement pour ré-atteindre le niveau perdu ?

Réponse :

Lorsqu'un collaborateur est évalué avec un niveau de maîtrise de poste en « Inadéquation », un plan d'action est défini. Les axes à développer sont définis dans le cadre de l'entretien et suivis en cours d'année par le manager.

3. Les RDV 2019

Sur quelle affaire les salariés présents à cette presque demi-journée doivent-il imputer ?

Réponse :

Les 2 heures de présence à la réunion du 12 mars seront à imputer sur l'affaire principale de chacun. En cas de questionnement, le salarié peut se rapprocher de son chef de projet ou chef de développement.

4. Accessibilité des outils via l'extranet

Les outils et documents suivants sont inaccessibles depuis l'extranet :

- mes formations ;
- les documents de type notes de services / accords ;
- les comptes-rendus DP.

Quand l'accès sera rétabli ?

Une grande quantité de documents présents sur l'extranet sont en erreur ainsi que des liens : à quand un

ménage de printemps ?

Réponse :

Les problèmes techniques sont connus et en cours de traitement. Nous avons conscience de la gêne occasionnée et les services informatiques travaillent sur la résolution des problèmes. Nous n'avons pas de visibilité à ce stade sur la date à laquelle les accès à ces documents ou le site e-training seront rétablis.

5. Dossier individuel du salarié

Tout salarié possède un dossier individuel détenu par l'entreprise. Ce dossier est consultable par l'employé. Que doit faire le salarié qui désire consulter son dossier personnel ?

Réponse :

La Direction des Ressources Humaines du Groupe THALES est responsable du traitement des données via e-Admin et Workday désormais. Chaque salarié du Groupe peut accéder, s'il le souhaite, en ligne à son dossier individuel : situation de famille, adresse, personnes à charge, personnes à prévenir. Ces informations sont synthétisées sous e-Admin et sous Workday accessible uniquement par le salarié où les données sont modifiables à tout moment par ce dernier.

Les dossiers qui étaient détenus par le service paie de Thales Services ont été archivés. Les salariés bénéficient aussi d'un droit d'accès à ces informations. Pour ce faire, les salariés concernés peuvent s'adresser à leur Responsable Ressources Humaines.

6. Travaux sur le site de Nomy

Pouvez-vous faire un état des lieux des travaux en cours et à venir sur le site de Nomy ?

Réponse :

Les chantiers identifiés dans nos locaux de Nomy sont :

- installation d'un faux-plafond dans l'aile nord (TS1 à TS3) : en attente de date d'intervention de DMS
- améliorer l'étanchéité à l'air des fenêtres de l'aile nord : en attente de date d'intervention de DMS

7. Sanction disciplinaire et EAA

Toute sanction disciplinaire est-elle nécessairement relatée dans l'EAA ?

Cette sanction suit déjà le salarié dans le dossier individuel. Est-il nécessaire de la rajouter dans une procédure qui est analysée par d'autres entités dans le cadre d'une mutation par exemple ?

Réponse :

Une sanction disciplinaire n'est pas nécessairement relatée dans un EAA.

L'EAA a pour objet de faire le bilan de l'année, sur les 3 dimensions. Si le comportement n'a pas été en adéquation avec les attendus dans l'entreprise, ce point sera forcément abordé et repris dans l'EAA ; que ce comportement ait fait lieu à une sanction disciplinaire ou non.

8. Secouristes du site de Brest

Les formations et habilitations des secouristes du site de Brest sont-elles à jour ?

Réponse :

Les habilitations SST des Brestois arrivent à échéance entre le 4 juillet et le 14 septembre 2019. Leurs renouvellements est prévu cette année. Les dates ne sont pas encore arrêtées.

QUESTIONS DES DELEGUES DU PERSONNEL CFDT

1. Politique d'embauche

Des embauches sont-elles prévues au premier semestre de cette année ? Concernant les postes ouverts, pourriez-vous nous rappeler quels sont les profils recherchés, le nombre de candidats, et le nombre d'entretiens réalisés ?

Réponse :

Les informations détaillées concernant les recrutements sont du ressort de l'instance Commission Emploi Formation.

Des recrutements sont prévus sur 2019. Le nombre et le type de profils dépendra de l'activité et de besoins sur l'année.

2. Tickets restaurants

Est-il prévu une revalorisation des tickets restaurants ?

Réponse :

Nous n'avons pas d'information sur une revalorisation des tickets restaurants.

3. Formation

A défaut d'avoir accès à ces informations dans le cadre de la réunion DP, pouvez-vous fournir aux salariés le lien intranet/extranet vers le compte-rendu de la CEF ?

Réponse :

Les compte-rendu de la Commission Emploi Formation sont disponibles sur l'intranet dans leur intégralité à l'adresse suivante : <https://intranet.peopleonline.corp.thales/sites/group/legal-entities/thales-services-sas/our-functions/ressources-humaines/cr-commissions>.

4. Campagne EAA

Combien d'EAA ont été terminés ? Combien sont en signature ? Combien n'ont pas encore été réalisés ?

Réponse :

Les entretiens sont en cours de réalisation. A ce jour, 87% des EAA sont finalisés dans l'outil, 10% en signature et 3% non démarrés dans l'outil.

5. Campagne EAA

Quand seront fixés les objectifs 2019 ?

Réponse :

Les objectifs peuvent être définis lors de l'EAA ou à l'occasion d'un 2ème entretien. Pour le CCL LOU, les objectifs seront définis dans le cadre d'un autre échange avec leur chef de développement lorsque les objectifs d'équipes auront été définis et déclinés.

Les EAA doivent être finalisés d'ici fin février 2019 et la fixation des objectifs pour 2019 doit l'être d'ici fin mars.

6. NAO

Pourriez-vous rappeler le fonctionnement des attributions de l'enveloppe d'augmentations ? « L'enveloppe » contient-elle le budget « rattrapage d'indice » ?

Réponse :

Les Négociations Annuelles Obligatoires sur les salaires se sont terminées le 19 février et toutes les informations sont disponibles sur le Flash RH. La mise en conformité aux minimas conventionnels et Taux Garantis Annuels (TGA) pour l'année 2019 va avoir lieu avec application au 1er janvier.

Les budgets alloués pour les augmentations 2019 le sont en dehors de la mise en conformité avec les minimas et TGA.

7. Crèches

Nous avons reçu un communiqué au sujet des crèches. Le berceau est-il réservé à un enfant de salarié de Thales Services Brest? Y-a-t-il une notion de priorité dans la "candidature" des parents ? Pouvez-vous faire un rappel concernant le partenariat avec les chaperons rouges ?

Réponse :

Toutes les informations sont disponibles sur l'intranet et l'extranet de Thales Services dans la rubrique : Qualité de Vie au Travail aux liens suivants :

<https://intranet.peopleonline.corp.thales/sites/group/legal-entities/thales-services-sas/our-functions/ressources-humaines/qualite-de-vie-au-travail->

Comme en crèche municipale, l'inscription fait l'objet d'une étude au regard de critères objectifs, mis en place afin de prioriser les demandes des familles (Handicap, monoparentalité, etc.) au travers d'un questionnaire à remplir au moment de la demande sur le site « Les Petits Chaperons Rouges ». Aucun berceau n'est pré-réservé sur les sites, les berceaux sont mutualisés nationalement.

La mise en place de notre partenariat avec Les Petits Chaperons Rouges vient en complément de l'offre qui existe déjà dans les communes. Dans le cas d'une non attribution, il n'existe pas de compensation financière.

Les crèches proposées aux salariés de Thales Services en accueil régulier sont situées à proximité des sites Thales Services. Ces structures sont des établissements gérés par Les Petits Chaperons Rouges ou par des crèches partenaires.

Pour l'accueil en Urgence deux solutions sont proposées via Les Petits Chaperons Rouges et Solucreche. Vous retrouverez les informations sur l'intranet via le lien suivant :

<https://intranet.peopleonline.corp.thales/v2/docs/1982/documents/Les%20Petits%20Chaperons%20Rouges%20%20-%20THALES%20SERVICES.pdf>

Dates Réunions DP Brest 2019

Dates	Salles
Jeudi 28 Mars 14h	BRE-TSV-DOUANE
Jeudi 25 Avril 14h	BRE-TSV-DOUANE
Jeudi 23 Mai 14h	BRE-TSV-DOUANE
Jeudi 27 Juin 14h	BRE-TSV-DOUANE
Jeudi 25 Juillet 14h	BRE-TSV-DOUANE
Jeudi 26 Septembre 14h	BRE-TSV-DOUANE
Jeudi 24 Octobre 14h	BRE-TSV-DOUANE
Jeudi 28 Octobre 14h	BRE-TSV-DOUANE
Jeudi 28 Novembre 14h	BRE-TSV-DOUANE
Mardi 17 Décembre 14h	BRE-TSV-DOUANE